

**Rapport annuel  
association École de la pomme**



**2025**

## Éditorial

Les smartphones, les tablettes et désormais également les lunettes intelligentes sont devenus indispensables dans notre quotidien. Cela vaut également pour les personnes aveugles et malvoyantes. Environ 80 % de notre communication est visuelle. Lorsque ce sens disparaît, l'accès à l'information est fortement limité. Les smartphones, tablettes et lunettes intelligentes, combinés à l'intelligence artificielle, ouvrent de nouvelles possibilités, non seulement pour la société en général, mais surtout pour les personnes aveugles et malvoyantes afin qu'elles puissent participer pleinement à la vie sociale.

Aujourd'hui, il est possible de se faire décrire son environnement, de reconnaître des panneaux et de consulter des informations dans l'espace public ou encore d'obtenir de l'aide de personnes voyantes via WhatsApp ou d'autres canaux. Les textes imprimés peuvent être lus à haute voix en quelques secondes. Dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, l'autonomie peut ainsi être préservée ou retrouvée pour les paiements en ligne, le remplissage de formulaires ou la planification de rendez-vous entre autres exemples.

Cependant, l'apprentissage de ces nouvelles possibilités n'est pas simple. Les personnes aveugles et malvoyantes ont besoin d'un accompagnement et de formation. L'École de la pomme est une organisation d'entraide qui vit selon son credo: les personnes concernées sont les experts pour l'utilisation des smartphones avec les aides intégrées. C'est pourquoi nos experts et responsables de cours sont eux-mêmes aveugles ou malvoyants et connaissent les possibilités et les limites grâce à leur propre expérience.

Grâce aux offres ciblées de formation et d'information de l'École de la pomme, un grand pas vers l'inclusion et la participation à la vie sociale devient possible. Les personnes concernées peuvent de plus en plus décider de manière autonome quand, pour quelles raisons et de qui elles ont besoin, aussi bien dans le cadre privé que professionnel.

## Une année de changements

L'année 2025 a été marquée par de profonds changements. Le président de longue date et très estimé, Peter Fehlmann, a démissionné lors de l'assemblée générale 2025. Il laisse derrière lui une organisation solidement établie, avec des objectifs et des structures clairs. Lors de cette assemblée, un nouveau comité a été élu pour conduire l'École de la pomme vers l'avenir.

Une analyse approfondie de notre travail a conduit à l'élaboration d'une stratégie reposant sur quatre piliers:

- Le développement de l'activité principale;
- Le développement et le renforcement dans toutes les régions linguistiques;
- Le développement du conseil en accessibilité numérique;
- La sécurité et l'indépendance financières.

L'objectif est que les personnes aveugles et malvoyantes puissent obtenir rapidement et efficacement des conseils, des formations et des cours adaptés à leurs besoins. Jusqu'à présent, l'École de la pomme était surtout bien implantée en Suisse alémanique et en Suisse romande. À l'avenir, notre activité en Suisse italienne doit être développée de manière ciblée. Dès le début de l'année 2026, le recrutement de la première collaboratrice ou du premier collaborateur au Tessin est prévu.

La condition préalable à la mise en œuvre de cette stratégie est le renforcement de notre équipe d'experts. Il s'est avéré que nous avons besoin à la fois de spécialistes aveugles et malvoyants pour répondre aux exigences variées de nos clientes et clients.

## **Notre offre**

À l'École de la pomme, les personnes aveugles et malvoyantes reçoivent des conseils sur les smartphones, les applications ou les aides techniques les mieux adaptés à leurs besoins. Nous proposons également un soutien en cas d'urgence lorsque les systèmes techniques ne fonctionnent plus.

Dans le cadre des formations individuelles, les participants apprennent à utiliser les fonctions d'agrandissement pour les personnes malvoyantes ou la synthèse vocale pour les personnes aveugles. Ils découvrent également l'utilisation de nombreuses applications et outils numériques. Dans nos cours, ces connaissances sont approfondies et développées.

En 2025, l'École de la pomme a fourni des conseils à 133 personnes et organisé des formations individuelles pour 64 autres. Par ailleurs, des cours se sont déroulés sur 161 jours au cours de l'année. Durant l'année, 36 nouveaux membres ont rejoint l'association, soit une augmentation d'environ 8 %. Ainsi, à la fin de l'année 2025, l'association École de la pomme comptait 483 membres.

Nos sites internet ont également été très consultés en 2025. Les versions en allemand, français et italien ne servent pas seulement de calendrier pour les cours, mais proposent aussi des modes d'emplois et de nombreux conseils et

astuces pour l'utilisation des smartphones, tablettes et autres appareils mobiles, destinés aux personnes concernées, à leurs proches, aux professionnels du domaine et à toute personne intéressée.

## **La rencontre de randonnée fête sa 50ème édition**

Une rencontre de randonnée peut sembler, au premier abord, un peu inhabituelle dans le contexte d'une institution de formation. En réalité, il s'agit d'un apprentissage très pratique de l'utilisation de diverses applications: Mobile CFF ou Inclusive CFF pour le trajet, les applications de navigation pour s'orienter, WhatsApp pour la planification et l'organisation, ou tout simplement le téléphone en cas de retard.

Au-delà de ces applications pratiques, la rencontre de randonnée offre aussi l'occasion d'échanger avec d'autres personnes concernées et de découvrir la nature ensemble. Ici aussi, les exercices pratiques sont au centre: quelles montagnes sont visibles? Quel oiseau chante en ce moment? Ou encore laisser l'intelligence artificielle décrire le paysage et comparer ces descriptions avec celles des randonneurs voyants.

Urs Kaiser et son équipe ont organisé et dirigé jusqu'à présent 50 randonnées de ce type. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

## **Finances**

Nous avons pu clôturer l'année 2025 positivement grâce à un don exceptionnel, à une collecte de fonds très efficace auprès des fondations, ainsi qu'à une augmentation substantielle de la subvention de la société simple EG 74.

Cette stabilité financière nous permet d'aborder l'avenir avec confiance pour atteindre les objectifs ambitieux de notre stratégie.

Dans le même temps, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous demeurons dépendants d'une recherche de fonds efficace auprès des fondations ainsi que de dons individuels, car chaque don compte.

## **Où allons-nous?**

En 2026, nous souhaitons continuer à développer l'offre de cours dans toute la Suisse. Nous relevons de manière ciblée les nouveaux défis, en particulier ceux liés à l'intelligence artificielle. L'IA doit ouvrir de nouvelles portes et tracer de nouvelles voies aux personnes aveugles et malvoyantes tout comme aux

personnes voyantes. C'est la seule façon de permettre une participation sociale égalitaire et inclusive pour tous.

## **Remerciements**

Nous remercions tous les membres de l'École de la pomme pour leur fidélité, nos partenaires pour leur précieux soutien, en particulier les fondations qui ont répondu à nos sollicitations de soutien financier avec beaucoup de confiance et d'engagement.

Nous adressons également un remerciement particulier à nos collaboratrices et collaborateurs, aux responsables de cours, aux assistantes et assistants, ainsi qu'aux membres du comité pour leur collaboration constructive et leur engagement créatif afin de conduire l'École de la pomme vers l'avenir.

Nous remercions également Peter Fehlmann, les anciens membres du comité ainsi que toutes les personnes et organisations actives dans le domaine de la déficience visuelle qui ont construit, dirigé et façonné l'École de la pomme au cours des dix dernières années. Sur ces bases solides, nous pouvons continuer à avancer et explorer de nouvelles voies.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre soutien en 2026.



Christina Fasser

Présidente

Olten, le 02.03.2026

## Compte d'exploitation

	Anhang	CHF	CHF
<b>BILAN AU</b>		<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
<b>Actifs</b>			
Liquidités	2.1	394'217	190'898
Autres créances à court terme		10'151	23'363
Comptes de régularisation actifs		5'325	4'737
<b>Actifs circulants</b>		<b>409'693</b>	<b>218'998</b>
Titres		0	0
Réserve de cotisations employeur LPP		0	0
<b>Total des actifs financiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles			
Installations		0	0
Véhicules		0	0
installations informatiques		0	0
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>409'693</b>	<b>218'998</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Dettes fournisseurs, livraisons et prestations de ser</b>	2.2	6'253	21'033
Autres dettes à court terme		0	0
Comptes de régularisation passifs	2.3	178'446	1'200
<b>Dettes fonds étrangers à court terme</b>		<b>184'699</b>	<b>22'233</b>
Provisions Art. 74 LAI		30'000	30'000
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI		29'167	5'677
<b>Dettes à long terme Fonds étrangers</b>		<b>59'167</b>	<b>35'677</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>		<b>243'866</b>	<b>57'910</b>
Capital propre libre		161'088	117'272
Résultat de l'exercice		4'740	43'816
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>165'828</b>	<b>161'088</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>409'693</b>	<b>218'998</b>

**Compte de résultat**

		2025	2024
	CHF	CHF	
	Annexe		
<b>Dons et allocations</b>		<b>281'435</b>	<b>297'156</b>
Fonds dédiés reçus		213'500	250'780
Dons à libre disposition		67'935	46'376
<b>Subventions publiques</b>		<b>234'876</b>	<b>177'544</b>
Aides financières de l'AI pour prestations fournies		234'876	177'544
<b>Produit résultant de ventes et de prestations</b>		<b>120'672</b>	<b>132'477</b>
Cotisations des membres		22'675	21'005
Produit des cours		43'334	38'139
Produits des formations individuelles		27'923	49'519
Autres produits		26'740	23'815
<b>Produits extraordinaires</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Produit hors période		0	0
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>636'982</b>	<b>607'177</b>
<b>Charges directes</b>		<b>-129'304</b>	<b>-107'903</b>
Soutien aux membres		-5'892	-3'861
Charges des cours		-102'436	-85'943
Charges des formations individuelles		-20'975	-18'008
Autres charges		0	-90
		-	-
<b>Charges de personnel</b>	2.4	<b>-406'287</b>	<b>-394'430</b>
Charges salariales		-337'332	-320'195
Charges sociales		-45'167	-42'849
Autres charges de personnel		-23'789	-31'386
<b>Charges d'exploitation (frais généraux)</b>		<b>-72'965</b>	<b>-55'132</b>
Loyers		-1'967	-1'303
Assurances choses et taxes		-806	-806
Frais d'administration		-29'767	-29'187
Frais de publicité		-40'425	-23'836
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-608'556</b>	<b>-557'465</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>28'427</b>	<b>49'712</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>-197</b>	<b>-219</b>
Produits financiers		0	0
Charges financières		-197	-219
<b>Résultat avant variation des fonds</b>		<b>28'229</b>	<b>49'493</b>
Attribution au fonds de fluctuation LAI		-23'490	-5'677
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>4'739</b>	<b>43'816</b>

	31.12.2025	31.12.2024
Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation	4'739	49'493
Amortissements	-	-
		-
Variation des autres créances à court terme	13'212	15'622
	-	-
Variation des actifs de régularisation	588	4'737
	-	-
Variation des dettes fournisseurs	14'780	1'894
Variation des comptes de régularisation passifs	177'246	1'200
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>179'829</b>	<b>28'440</b>
Investissement en immobilisations corporelles	-	-
Variation des immobilisations financières	-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Variation du capital du fonds art. 74 LAI	23'490	-32'000
Variation des capitaux propres	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>23'490</b>	<b>32'000</b>
		-
<b>Variation des liquidités</b>	<b>203'319</b>	<b>3'560</b>
Etat des liquidités au 1er janvier	190'898	194'458
Etat des liquidités au 31 décembre	394'217	190'898

# Annexe aux comptes annuels 2025

## 1. Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Ecole de la pomme ont été établis conformément aux RPC de base ainsi qu'à la norme Swiss GAAP RPC 21. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF).

**La date de clôture du bilan de l'association est le 31 décembre.**

## 2. Commentaires relatifs au bilan et au compte d'exploitation

### 2.1 Equivalents de liquidités

<b>Liquidités</b>	<b>2025 CHF</b>	<b>2024 CHF</b>
<b>Poste</b>	394'217	190'897
<b>Total liquidités</b>	<b>394'217</b>	<b>190'897</b>

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.

### 2.2 Dettes fournisseurs, livraisons et prestations de services

<b>Dettes fournisseurs, livraisons et prestations de services</b>	<b>2025 CHF</b>	<b>2024 CHF</b>
<b>Verbindlichkeiten aus Lieferung und Leistung</b>	6'253	21'033
<b>Total Dettes fournisseurs, livraisons et prestations de services</b>	<b>6'253</b>	<b>21'033</b>

### 2.3 Comptes de régularisation passifs (passifs transitoires)

Les passifs transitoires comprennent des factures non encore payées, qui se déclinent comme suit:

<b>Comptes de régularisation passifs</b>	<b>2025 CHF</b>	<b>2024 CHF</b>
<b>Prestations de conseil SSR 2026</b>	4'000	
<b>Dons reçus issus de la collecte de fonds 2026</b>	170'000	
<b>soutien financier / inspecta BC 2024</b>	1'200	1'200
<b>soutien financier / inspecta BC 2025</b>	2'500	
<b>Location ERP Cloud BC</b>	749	
<b>Total des comptes de régularisation passifs</b>	<b>178'446</b>	<b>1'200</b>

### 2.4 Charges de personnel

<b>Charges de personnel</b>	<b>2025 CHF</b>	<b>2024 CHF</b>
<b>Charges salariales collaborateurs/-trices</b>	337'331	320'194
<b>honoraires de tiers</b>	0	0
<b>Assurances sociales</b>	45'167	42'849
<b>Autres charges de personnel</b>	23'788	31'386
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>406'287</b>	<b>394'430</b>

Pour les deux exercices, le nombre d'équivalents plein temps était inférieur à 10.

### 2.5 Travail bénévole

Au cours de l'année 2025, 101 jours de travail bénévole ont été effectués dans le cadre de nos cours et auprès de nos clients.

## **2.6 Activité bénévole/direction**

Les membres de notre Comité ont accompli en 2025 environ 339 heures de travail bénévole et 215 en 2024. Le comité est défrayé à hauteur de CHF 900 par année civile, conformément au règlement des frais de l'Ecole de la pomme.

La direction est quant à elle placée sous la responsabilité d'une personne.

## **2.7 Opérations avec des parties liées / Passifs éventuels**

En 2025, des cours de smartphone ont été organisés pour l'UCBA, pour lesquels l'Ecole de la pomme a reçu une indemnisation totale de CHF 12'909.

De plus, d'autres cours de smartphone ont été organisés pour Fokus-plus – Service spécialisé en déficience visuelle, pour un montant de CHF 500.

## **2.8 Événements postérieurs à la date de clôture**

Aucun événement significatif susceptible d'être mentionné n'est survenu ou n'a été porté à notre connaissance entre la date de clôture du bilan et la date d'établissement des comptes annuels.

# Tableau de variation du capital et des provisions

## 1. Commentaires relatifs au bilan et au compte d'exploitation

### 1.1 Tableau de variation du capital des fonds liés

2024	Solde d'ouverture CHF	Attribution CHF	Prélèvement CHF	Solde de clôture CHF
<b>Fonds affectés</b>	0	164'000	164'000	0
<b>Fonds de fluctuation</b>	0	5'677	0	5'677
<b>Capital des fonds</b>	<b>0</b>	<b>164'000</b>	<b>164'000</b>	<b>5'677</b>

2025	Solde d'ouverture CHF	Attribution CHF	Prélèvement CHF	Solde de clôture CHF
<b>Fonds affectés</b>	0	213'500	213'500	0
<b>Fonds de fluctuation</b>	5'677	234'876	211'386	29'167
<b>Capital des fonds</b>	<b>0</b>	<b>448'376</b>	<b>424'886</b>	<b>29'167</b>

\* Fonds de fluctuation art. 74 :

Le fonds de fluctuation prévu à l'art. 74 est doté ou réduit en fonction du résultat, positif ou négatif, de la marge contributive 4 (MC4) issue de la comptabilité analytique du reporting de l'OFAS.

## 1.2 Tableau de variation du capital de l'organisation

<b>2024</b>	<b>Solde d'ouverture CHF</b>	<b>Attribution CHF</b>	<b>Prélèvement CHF</b>	<b>Solde de clôture CHF</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	117'272	43'816	0	161'088

<b>2025</b>	<b>Solde d'ouverture CHF</b>	<b>Attribution CHF</b>	<b>Prélèvement CHF</b>	<b>Solde de clôture CHF</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	161'088	4'740	0	165'828

Le capital de l'organisation varie chaque année en fonction du résultat de l'exercice.